



Auriol, une ville en mouvement

Malgré notre volonté de mettre en avant des solutions alternatives comme les transports en commun ou les modes de déplacements doux, la voiture reste le moyen de transport le plus utilisé. Pour autant, il est devenu nécessaire de maximiser l'espace que nous partageons afin de contribuer au bien-vivre ensemble.

Fluidité et sécurité

Auriol souffrait d'un manque cruel de places de parking et cette situation pénalisait à la fois les commerçants et les usagers. Nous en avons créé 150 supplémentaires depuis 2020 et la dernière réalisation en date, le parking « Samat », va permettre de pouvoir se garer à proximité immédiate du centre sans pour autant engorger le cœur de ville.

Mais vouloir résoudre un problème sans prendre en compte toutes ses dimensions serait une erreur. Nous ne pouvons pas nous limiter au centre ancien et ce sont bien tous les quartiers de la ville qui nous préoccupent et tous les axes qui la desservent.

Aujourd'hui ce sont plus de 12 000 véhicules qui traversent Auriol quotidiennement. Notre volonté est d'améliorer la fluidité, la sécurité et donc, de fait, notre empreinte sur l'environnement.

Autoroute et péage gratuit

L'étude concernant la liaison autoroutière vers Aix pour laquelle je me suis battue a débuté il y a peu et devrait nous apporter son lot d'enseignements. Dans le même



registre, j'ai également saisi la Présidente de la Métropole afin d'obtenir la gratuité du péage pour les Auriolais. Que nos administrés doivent payer pour se rendre sur leur lieu travail est une aberration. Certains diront qu'il s'agit d'un vœu pieux mais nous ne serons pas ceux qui renverront les projets aux calendes grecques.

Aménagements structurants

Dans le but de fluidifier la circulation aux points névralgiques de la ville nous avons dressé un schéma directeur global. Aménagement de la sortie d'autoroute, construction d'un rond-point à Pont de Joux, création d'un carrefour au niveau du Casino et étude sur l'aménagement du pont Saint-Claude par le Département sont autant d'opérations structurantes pour tous. Le projet Val'tram est, lui aussi, sur les rails et nous avons récemment permis un complément d'offre des bus en trajet direct entre Auriol et Aix-en-Provence afin de mieux répondre aux besoins des usagers, notamment les jeunes.

Plan vélo

Notre plan vélo défini avec la métropole et partant de Saint-Zacharie jusqu'au Val'tram permettra des déplacements en toute sécurité. Rendre le vélo plus accessible en balisant et sécurisant les parcours offrira ainsi une alternative attractive au tout-voiture.

Tous ces projets seront évidemment menés dans la concertation, une réunion publique sur la sécurisation de la RD 560 entre Auriol et Saint-Zacharie avec la création d'une piste cyclable sera d'ailleurs organisée lors du premier trimestre 2024.

Véronique Miquelly,

Maire d'Auriol,

Vice-Présidente du Département,
Membre du bureau de la Métropole

SOLIDAIRES, ENSEMBLE

Une mutuelle communale pour tous

Anne-Marie Resseguier
Élue déléguée aux affaires sociales



La Ville a récemment signé une convention de partenariat avec la Mutuelle Familiale, actant officiellement le lancement d'une mutuelle communale pour permettre à chaque Auriolais qui le souhaite de bénéficier d'une couverture santé.

« Une opération de plus dont nous sommes fiers. C'était vraiment une belle opportunité d'offrir à nos administrés, jeunes ou seniors, actifs et retraités ou en situation de précarité de bénéficier d'une couverture de qualité à des conditions tarifaires intéressantes négociées pour tous par nos services. Tout en offrant les mêmes prestations qu'une mutuelle classique, elle est adaptée au budget et aux besoins. L'adhésion est à effet immédiat, sans questionnaire de santé et sans limite d'âge ».

Permanence de M. Jean-Michel Baillet, Conseiller, tous les jeudis matin de 8h à 12h au CCAS avec ou sans RDV à compter du jeudi 19.10.23.

► **Contact : Jean-Michel Baillet**

Tel : 04.42.08.51.35

Mail : laciostat@mutuelle-familiale.fr

TRIBUNE

Espace d'expression libre de la minorité municipale

A mi-mandat dans le groupe d'opposition, notre volonté reste intacte : être au plus près des auriolaises et auriolais. Nous continuons à tisser des liens avec les habitants d'Auriol, les associations, les commerçants et les comités d'intérêts de quartier.

Les élus d'opposition « Auriol à venir »

CITOYENNETÉ

Passeport du civisme

Conçu comme un guide ludique et pédagogique, le passeport du civisme propose à tous les élèves de CM2 un vrai parcours citoyen au travers de missions à réaliser, individuellement ou collectivement, tout au long de l'année scolaire. Découvrir son patrimoine, le devoir de mémoire, préserver son environnement ou se familiariser avec les valeurs de la République sont autant de notions que nos petits Auriolais vont bientôt découvrir dans leur passeport personnalisé. Le but : valider chaque étape pour finir en beauté avec une récompense à la fin de l'année !

« Citoyenneté, transmission des règles, démocratie... Ce passeport que nous avons souhaité mettre en place avec Mme le Maire permettra aux plus jeunes



Manon Di Maggio
Élue déléguée à la Citoyenneté



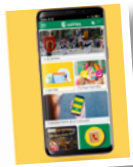
de mieux appréhender l'histoire, la citoyenneté, le soin des aînés, la vie de la cité et tout un ensemble de valeurs importantes et pleines de sens mais sous un aspect léger, participatif et ludique ».

► **Direction Education, Jeunesse, Sports / 04 42 01 91 09**



Retrouvez l'agenda de la ville en intégralité sur le site mairie-auriol.fr et sur l'application citoyenne « Ville d'Auriol »

VOTRE APPLI « Ville d'Auriol » DISPONIBLE SUR



JEUNESSE

Création de la commission extra-municipale de la jeunesse



En lien avec l'ensemble des actions jeunesse déjà mises en place pour nos jeunes sur Auriol, et dans la continuité du Conseil Municipal des Jeunes qui mobilise les 9/12 ans, la Municipalité a souhaité permettre à quinze jeunes âgés entre 12 et 26 ans de s'investir également pour leur commune.

« C'est pourquoi nous avons créé la Commission extra-municipale de la jeunesse afin de recueillir l'avis de la jeunesse auriolaise et de leurs attentes en matière de festivités et d'événements,

d'actions municipales, d'aménagements...

Ce sera pour eux une formidable opportunité pour proposer et organiser des actions collectives sur Auriol, d'élaborer des projets qui peuvent changer la vie des habitants, d'échanger des idées et d'en débattre ensemble ! »

Les jeunes seront épaulés par des élus, mais aussi par des techniciens de la collectivité afin de les accompagner tout au long de ce parcours citoyen et engagé.

« En tant qu'élue déléguée à la Jeunesse, c'est pour moi une étape supplémentaire de franchise vers plus de consultation citoyenne pour construire ensemble, avec la génération de demain, notre jeunesse, l'Auriol de la décennie à venir ! »

► **Direction Education, Jeunesse, Sports / 04 42 01 91 09**



David Garcia
Élu délégué à la Jeunesse